

**COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 9 JUIN 2023**  
**FINANCES**  
**DB230609069**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures trente, les conseillers municipaux légalement convoqués le deux juin, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures 35. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Aurélien LEPRÊTRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 30                      Votants : 33

Absente : Anissa DAOUI, Aurélia MASSON.

Excusés :

- Marie-Laure DESFORGES, pouvoir à Hélène ACCETTOLA
- Laurent CAMPO, pouvoir à Dominique CADI
- Jean-Claude PARDAL, pouvoir à Laurent MAGUET.

Secrétaire de séance : Aurélien LEPRETRE est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**10 : BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT – BUDGET SUPPLEMENTAIRE – EXERCICE 2023**

Suite à l'approbation du compte administratif 2022 et l'affectation du résultat, il est nécessaire d'acter la reprise de résultat à l'exercice 2023, ainsi que des modifications qui s'équilibrent de la manière suivante (Cf. maquette budgétaire ci-jointe) :

Montants exprimés en euros.

DEPENSES D'EXPLOITATION		B S
	Dépenses réelles	275 000,00
	Dépenses d'ordre budgétaire	0,00
	Virement à la section d'investissement	770 060,12
<b>TOTAL</b>		<b>1 045 060,12</b>
RECETTES D'EXPLOITATION		B S
	Recettes réelles	52 925,51
	Affectation du résultat 2022 au 002	992 134,61
	Recettes d'ordre budgétaire	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 045 060,12</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		B S
	Dépenses réelles	946 615,37
	Affectation du déficit 2022 au 001	0,00
	Dépenses d'ordre budgétaire	0,00
	Reports d'investissement 2022	11 166,02
TOTAL		957 781,39

RECETTES D'INVESTISSEMENT		B S
	Recettes réelles	0,00
	Affectation du résultat 2022 en 001	187 721,27
	Virement de la section d'exploitation	770 060,12
	Recettes d'ordre budgétaire	0,00
TOTAL		957 781,39

Le budget supplémentaire vient modifier le budget primitif voté, dont le montant total sera porté sur l'exercice 2023 à 1 678 790,12 € en exploitation et à 1 197 781,39 € en investissement ;

**Il est proposé au Conseil Municipal de/d' :**

- Approuver le budget supplémentaire 2023 du budget stationnement tel que résumé précédemment et expliqué dans la maquette ci-jointe
- Préciser que, à l'exception des crédits spécialisés, les crédits sont votés par chapitre ;
- Autoriser le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à la majorité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 9 juin 2023.

Le Maire



Le secrétaire de séance

